

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
**Session Hiver 2014**

**POL 5465-50**  
**Amérique latine: mutations continentales**

Professeure : Nancy Thede  
Bureau : A-3695  
Tél : 514-987-3000, poste 2497  
Heures de bureau : jeudi 14h-17h ou sur rendez-vous

**DESCRIPTIF DU COURS**

Étude de l'Amérique latine comme sous-continent périphérique au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Examen des politiques d'intégration régionale et des rapports avec les autres régions du monde. Analyse des rapports État/société suite aux phénomènes de transnationalisation. Évolution des systèmes politiques au vu des prétentions du droit international en matière d'ingérence. Étude des nouveaux processus de souveraineté et modes de répression.

**OBJECTIF DU COURS**

L'examen en profondeur de quatre enjeux majeurs qui façonnent actuellement les contours politiques et sociaux de la région latino-américaine permettra aux étudiant-es de développer une analyse des tendances majeures qui traversent la région, ainsi que de leurs tensions internes et de leurs possibles évolutions futures. Parmi les tendances transversales et émergentes des dernières années, caractéristiques de l'Amérique latine, le cours s'attardera à celles qui semblent les plus susceptibles de transformer durablement les rapports de force et les modes de production du pouvoir, tant au sein du continent qu'entre celui-ci et les diverses puissances sur le plan international. Chacune des tendances analysées est à la fois vecteur et tributaire des phénomènes de transnationalisation, dont l'influence croissante se fait sentir dans la région depuis le début des années 1990. Seront ainsi abordés les processus suivants : la montée et les expressions de nouveaux mouvements identitaires, particulièrement le mouvement autochtone, et ses impacts sur la notion de citoyenneté et sur la sphère politique nationale; les séquelles politiques, économiques et sociales des « doubles transitions » (redémocratisation + économie de marché néo-libérale) et des virages à gauche, ainsi que les effets des processus de mondialisation sur les États et les sociétés de la région; la transformation des régimes politiques suite à la remise en question du Consensus de Washington ; les mobilisations et débats de société suscités par le tournant néo-développementiste récent et les caractéristiques principales des relations internationales de la région (intégration économique, diplomatie Sud-Sud, politique sécuritaire).

Il est fortement recommandé que celles et ceux qui s'inscrivent à ce cours aient suivi au préalable le cours POL 4111 (Systèmes politiques d'Amérique latine), ou possèdent une connaissance équivalente.

**ORGANISATION PÉDAGOGIQUE/MODE D'ÉVALUATION**

Chaque cours comportera un exposé magistral sur le thème hebdomadaire, suivi d'une période de questions et une discussion et analyse des événements pertinents de la semaine qui vient de s'écouler.

L'évaluation comporte les 4 éléments suivants:

*1. Rapport de colloque (20%)*

Un colloque pertinent à la matière du cours aura lieu le 14 février. Vous aurez à rédiger un compte-rendu (5 pages) des panels et à les commenter en fonction des lectures proposées pour le sujet. Le rapport est dû le 21 février.

*2. Présentation de l'actualité politique hebdomadaire de l'Amérique latine (20%)*

Travail en équipe de 3 ou 4 personnes. Présentation à la classe des principaux événements de l'actualité affectant les pays du continent pendant la semaine écoulée. Sources : Radio-Canada, CBC, Le Devoir, La Presse, Le Monde, BBC, etc.

*3. Analyse d'un enjeu d'actualité et dossier de presse (30%) (remise 17 avril)*

Choisir un enjeu et suivre son évolution pendant la session (1 janvier au 1 avril 2012). Rédiger un texte d'analyse de l'enjeu choisi à partir de sa présentation dans les médias. Le texte original écrit de 5 pages devra comporter : la description de l'enjeu et sa pertinence pour la problématique du cours ; la chronologie de son évolution pendant les 4 mois ; une analyse de son impact sur la conjoncture politique du continent. En annexe : copies des articles des médias ayant servi à monter le dossier (minimum 5 sources distinctes).

*4. Examen à réponses courtes (20%) (11 avril)*

La dernière séance du cours aura lieu un examen à réponses courtes (mélange de choix multiple et réponses en une phrase), portant sur les lectures obligatoires de l'ensemble de la session.

*4. Participation (10%)*

Assistance, interventions pertinentes, connaissance démontrée de la matière des lectures obligatoires.

Veillez noter que dans les travaux écrits, les fautes de français seront sanctionnées à raison de 1/10e de point par faute.

## **MATÉRIEL BIBLIOGRAPHIQUE**

**Ouvrage obligatoire :** F. Gaudrichaud (sous la dir. de), 2013. *Amériques latines : émancipations en construction*, Paris : Syllepse, 130 p. Disponible à la Coop UQAM.

Les autres lectures obligatoires sont toutes disponibles en ligne à travers le site de la Bibliothèque centrale de l'UQAM.

## **CALENDRIER DU COURS**

### ***Introduction: les enjeux***

#### **Semaine 1 (10 janvier)**

Survol des enjeux

Pauvreté, exclusion politique et sociale, « incivilité »

L'héritage multiple du pouvoir oligarchique

## **Semaine 2 (17 janvier)**

Portrait global des racines des transformations actuelles en Amérique latine

### *Lectures :*

Gaudrichaud, Franck (2013). « Pouvoirs populaires latino-américains. Pistes stratégiques et expériences récentes », pp. 7-30 *in* Gaudrichaud 2013.

Del Pozo, José (2010), « L'Amérique latine dans son bicentenaire : la construction d'une région », *Chroniques des Amériques*, N°10-06 Octobre En ligne :  
[http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-oda&id\\_article=5882](http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-oda&id_article=5882)

## ***Bloc 1 : Changement politique et mouvements sociaux***

## **Semaine 3 (24 janvier)**

Le renouveau de l'identité autochtone

### *Conférencier invité :*

M. Pierre Beaucage, professeur émérite, dép. d'anthropologie, Université de Montréal

### *Lectures :*

Do Alto, Hervé, 2013. « Indianisme et ethnicisation en Bolivie : vers une démocratie postcoloniale ? », pp. 41-50 *in* Gaudrichaud 2013.

## **Semaine 4 (31 janvier):**

Les mouvements autochtones transnationaux

### *Lectures :*

Stavenhagen, Rodolfo. 2005. « The Rights of Indigenous Peoples: Closing a Gap in Global Governance ». *Global Governance*, vol. 11, no 1 (janvier), p. 17-23.

GESLIN, Albane. La protection internationale des peuples autochtones: de la reconnaissance d'une identité transnationale autochtone à l'interculturalité normative. *Annuaire français de droit international*, 2011, vol. 56, p. 658-687.

<http://hal-ujm.ccsd.cnrs.fr/halshs-00652268/>

## **Semaine 5 (7 février):**

Démocratie participative

### *Lectures :*

Ivanovic, Mila (2013). "Venezuela: démocratie participative en temps de 'révolution'", pp. 51-62 *in* Gaudrichaud 2013.

Bajard, F. et J. Terrié, « Brésil : la Commune du 17 avril », pp. 63-72 *in* Gaudrichaud 2013.

D. Recondo, 2005. « Les avatars de la démocratie participative en Amérique latine : une comparaison des expériences mexicaine et colombienne », Communication pour le colloque Cultures et pratiques participatives : une perspective comparative Paris : AFSP/LAIOS, 20-21 janvier, 15 pp.

<http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/diversafsp/colllaios05/txt/recondo.pdf>

## **Semaine 6 (14 février):**

Colloque « Les 20 ans de l'ALÉNA »

*Lectures :*

DABÈNE, Olivier, 2010. « Intégration et démocratie », Paris : Sciences Po –OPALC.

<http://www.sciencespo.fr/opalc/node/679>

Dugas, Sylvie, 2004. « L'ALENA : un bilan social négatif », *Chroniques des Amériques* 04-33.

[http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-oda&id\\_article=1831&lang=fr](http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-oda&id_article=1831&lang=fr)

## **Semaine 7 (21 février):**

Le renouveau syndical

*Lectures :*

Brulez, S. (2013), « Contrôle ouvrier et autogestion : le complexe industriel Sidor au Venezuela », pp. 95-102 *in* Gaudrichaud 2013.

Solari, N., (2013), « Argentine : entreprises récupérées, innovations sociale et nouvelle approche de la richesse », pp. 103-112 *in* Gaudrichaud 2013.

- **Présentation des actualités de la semaine (travail d'équipe 1)**
- *Remise des rapports de colloque*

## **Semaine 8 : – Relâche (28 février)**

### ***Bloc 2 : Les transformations de l'État***

## **Semaine 9 (7 mars)**

Les enjeux démocratiques de la pauvreté

*Lectures :*

Neuville, R., 2013. « Uruguay : quatre décennies de lutte des 'sans terre urbains' », pp. 113-124 *in* Gaudrichaud 2013.

Lancha, Charles, 2010. « Des démocraties en trompe l'œil ? Inégalités sociales et consolidations démocratiques en Amérique latine », *ILCEA* 13

<http://ilcea.revues.org/901>

- **Présentation des actualités de la semaine (travail d'équipe 2)**

## **Semaine 10 (14 mars):**

Stratégies de développement extractivistes : back to the future ?

*Lectures*

Le Quang, M. (2013), « Équateur : écosocialisme et 'bien vivre' », pp. 73-82 *in* Gaudrichaud 2013.

Bednik, A. (2013), « Quand l'agroécologie tisse des 'liens qui libèrent' : une expérience colombienne », pp. 83-94 in Gaudrichaud 2013.

- **Présentation des actualités de la semaine (travail d'équipe 3)**

**Semaine 11 (21 mars):**

La démocratie et les femmes

*Lectures :*

Falquet, J., 2013. « Les femmes contre la violence masculine, néolibérale et guerrière au Mexique », p. 125 in Gaudrichaud 2013.

MARQUES-PEREIRA, Bérengère, 2011. « De la féminisation des démocraties au genre comme ressource politique. Le cas chilien », *Cahiers du Genre*, HS no 2, 2011/3, pp 115- 133.

- **Présentation des actualités de la semaine (travail d'équipe 4)**

**Semaine 12 (28 mars)**

Le rayonnement international et la nouvelle diplomatie latino-américaine

*Lectures :*

Hugo Loiseau (2013), « Les politiques étrangère et de défense du Brésil : un mariage harmonieux ? » *Chroniques des Amériques*, N°13-01 mai 2013. En ligne: [http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-oda&id\\_article=8259](http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-oda&id_article=8259)

- **Présentation des actualités de la semaine (travail d'équipe 5)**

**Semaine 13 (4 avril):**

Enjeux sécuritaires

*Lectures :*

Diamint, Rut, 2013. Un emblème du pouvoir: la course aux armements en Amérique Latine” <http://seguridadyconflicto.blogspot.ca/2013/01/texto-de-rut-diamint.html>

- **Présentation des actualités de la semaine (travail d'équipe 6)**

**Semaine 14 (11 avril):**

Les enjeux qui marquent la région en 2013

*Lecture :*

À déterminer

*Examen à réponses courtes*

## **Semaine 15 (18 avril) : Congé vendredi saint**

### **NOTES :**

#### ***LE CENTRE PAULO FREIRE***

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.

#### ***PLAGIAT***

Règlement no. 18

Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

#### ***ENTENTE D'ÉVALUATION***

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

a) le nombre et les échéances des évaluations;

b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.

b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial).

L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

### PLAGIAT

#### Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

### ENTENTE D'ÉVALUATION

#### 6.9 Entente d'évaluation

##### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

##### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

##### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.